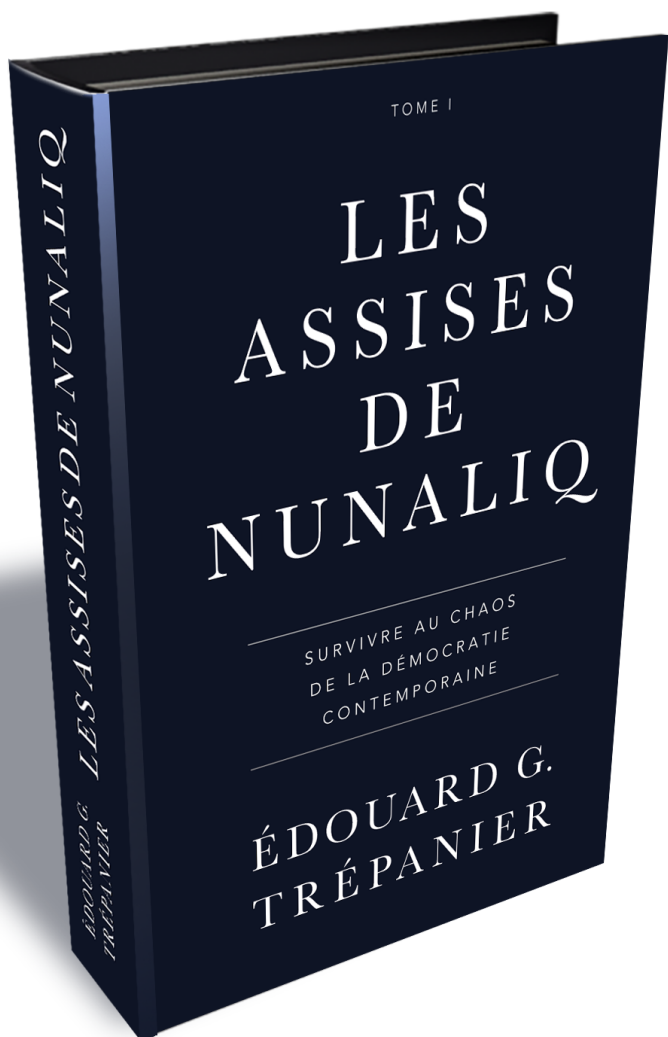




**LA
DÉMOCRATIE
PLURALISTE**

Édouard G. Trépanier

LA DÉMOCRATIE PLURALISTE

**Une description des bases de la démocratie 3.0
comme affirmée dans « Les Assises de Nunaliq ».**

LE DÉMOCRATIE PLURALISTE

La démocratie libérale dans laquelle nous vivons actuellement n'est plus adaptée aux circonstances contemporaines.

Depuis plus d'une décennie, la démocratie, comme on la connaît, est en déclin sur Terre, selon les indices compilés par « *The Intelligence Unit of the Economist* » (https://en.wikipedia.org/wiki/Democracy_Index) et par « Freedom House » (<https://freedomhouse.org>). Bien des gens commencent donc à être pessimistes, par exemple, quant aux chances des États-Unis de conserver un régime démocratique. Comme on sait que l'avenir se détermine à partir des décisions que l'on prend aujourd'hui, n'est-ce pas une grave erreur de laisser la démocratie libérale s'éroder, sans songer à l'avenir de la nation ?

Inspiré de l'œuvre magnifique de Yascha Mounk, intitulé : « *The Great Experiment: Why Diverse Democracies Fall Apart and How They Can Endure* », voici le raisonnement qui devrait nous mener vers une démocratie plus pertinente. La démocratie libérale a été fondée de façon à permettre au peuple de défendre les intérêts de la majorité ...l'ethnie majoritaire. Cela est tout à fait normal, puisque le besoin de s'identifier à un groupe n'est pas une mode passagère, mais

bien un trait de la nature humaine. Nous avons tendance à adhérer à un groupe et à favoriser les gens de notre groupe, souvent à la défaveur de ceux appartenant à d'autres groupes. Rappelons que la plupart des États étaient plutôt homogènes pendant la montée de la démocratie libérale. Cette forme de démocratie a donc été conçue avec un sentiment de supériorité que le groupe privilégié ne voulait pas laisser paraître au grand jour. La population dominante pouvait, avec une certaine magnanimité, se montrer tolérante sans être menacée par une présence de gens dont l'histoire est différente. En somme, la démocratie libérale a bien dosé son inclusivité sociale afin de conserver le contrôle. Aux États-Unis par exemple, on a réussi à mettre en place une bien louable déclaration des droits (« *Bill of Rights* »), tout en excluant les esclaves et leurs descendants. Au Canada, on a constitutionnalisé le pacte avec le clergé de façon à ce que l'éducation demeure religieuse, éloignant ainsi les Canadiens français de l'économie nationale.

Défilement rapide — aujourd'hui : la croissance du nombre d'humains, les changements climatiques et les communications modernes créent d'inévitables migrations de masse. L'adaptation aux nouvelles circonstances passe par une démocratie renouvelée, à moins que nous préférions une dictature à la Saddam Hussein (gardien de la paix nationale entre peuples de diverses croyances).

Dans les démocraties libérales actuelles, les groupes minoritaires se sentent opprimés par le poids de la majorité. Alors, ils accentuent leurs différences par tous les

moyens admissibles ...et certains, peu acceptables. Cela peut irriter davantage la majorité et conduire à des tensions improductives, voire dangereuses. Les extrémistes de la majorité s'illusionnent en pensant qu'on peut « débarrasser » une nation moderne de tous ceux qui semblent ou pourraient être différents. En réaction, les extrémistes des minorités tiennent à prendre les moyens nécessaires pour retenir le terrain acquis. Les croyances de chacun disloquent ainsi la cohésion sociale. Même en respectant la démocratie, si chacun se met à voter selon la « ligne » religieuse ou ethnique qui le distingue, on se dirige droit vers un pays ingouvernable. Pensons à la grande démocratie libérale bipartite des États-Unis, par exemple.

Un certain nombre de pays ont tenté d'obtenir la paix sociale en instituant un partage de pouvoirs, selon l'ethnie ou la religion. Quelques-uns ont admis les partis politiques à mission unique (religion, ethnie, les verts ou autres), d'autres sont même allés jusqu'à imposer l'alternance de la présidence entre les diverses religions. Celui qui est allé le plus loin à cet égard, c'est le Liban. Chaque poste de pouvoir est obligatoirement attribué ainsi : Président chrétien maronite - Président de la Chambre des députés musulman chiite - Premier ministre musulman sunnite. Ce pays est maintenant en ruine et le gouvernement ne peut y inculquer une vision optimiste. Observons que, lorsqu'un gouvernement n'a pas la rigueur ni la force d'imposer un cadre fonctionnel qui favorise une société pacifique et cohérente, ce sont les liens de la famille, les traditions culturelles et les rituels religieux qui s'immiscent dans la gérance des factions sociales. Partout où on y a eu recours,

la fragmentation du pouvoir n'a pas apporté de solution à la démocratie libérale, un régime où, pourtant, la majorité fait vœu pieux de respecter les minorités. Les institutions de partage du pouvoir érigent plutôt des obstacles aux gens d'un groupe qui voudraient échanger avec des gens d'un autre groupe. Elles encouragent l'identité originelle sans l'enrichissement de celle des autres. Comment le sens de la citoyenneté peut-il ainsi émerger ?

Certains pays ont emprunté la voie du communautarisme (multiculturalisme) : une mode probablement issue de l'époque naïve des hippies. On voulait s'assurer que chaque communauté culturelle et religieuse puisse s'épanouir pleinement. La multiplication des milieux fidèles à leur passé allait créer une mosaïque qui, à son tour, devait constituer un heureux mélange. Dans ce modèle, quel genre d'autonomie doit-on déléguer afin d'obtenir l'appui de ces groupes aux élections ? Qu'arrive-t-il aux gens qui ne cadrent pas parfaitement dans ces communautés : par exemple ceux qui fuient l'autoritarisme religieux, le paternalisme draconien ou la psychose des gens hors normes ou LGBTQIA+ de leur pays d'origine ? Doit-on faire siennes les valeurs rétrogrades des endroits que les nouveaux venus ont fuis ? Ne devrions pas plutôt protéger nos citoyens de la persécution ? Ce sont les personnes et non les groupes qui doivent avoir le droit à l'émancipation, selon les diverses chartes de libertés. Autrement, les curieux intellectuellement et les femmes n'auront plus leur place en société. À quoi sert la nation, si ce n'est pas pour jouir d'une cohésion sociale qui nous convient, alignée sur nos valeurs ? L'Histoire récente nous montre plutôt que les

membres de la mosaïque ne se comprennent pas et que le résultat de cette théorie sociale produit une société méfiante dont les groupes, qui se tolèrent tout au plus, utilisent les chartes de droits pour se mesurer les uns aux autres, devant les tribunaux. Voilà qui explique, au moins en partie, la déchéance de la démocratie libérale.

Par contre, nous pouvons, dès aujourd'hui, choisir une démocratie plus réaliste : capable de contrôler les flux migratoires avec des frontières étanches. Mais dès lors, son caractère premier doit être la générosité et l'empathie aux portes d'entrée. À l'évidence, personne ne peut reculer l'horloge sociale, alors regardons droit devant et mettons en place un projet de société inclusif et envoûtant, en faisant confiance à notre identité.

Le passage à une telle démocratie pragmatique nous enjoint à dégrouper; en tout cas selon l'origine ethnique. Parmi les mesures à prendre sans tarder : créons des forums (occasions ou milieux) de contacts et de discussions entre les groupes (ethnies, religions). Pourquoi, par exemple, ne pas créer une fête régulière (nationale ou autre), dans un parc près de chez soi, où les gens apportent leur nourriture traditionnelle et la partagent, pour ensuite terminer la soirée avec des musiques du monde ? Je me souviens de la Superfrancofête tenue à Québec en 1974. Quel événement joyeux et marquant ! Les divers groupes ont échangé puisque l'année suivante, nous avons eu de beaux petits bébés métissés. Bon, il y a moyen d'échanger en paroles. Il faudra faire sortir bien des gens de leur ghetto. Des occasions de coopération doivent être promues. C'est

difficile, mais c'est le beau risque. Avons-nous le choix ? L'explorateur de l'Amérique et d'autres contrées ne craignait pas ce qu'il ne connaissait pas. Nos bâtisseurs étaient fonceurs.

Le mot « nationalisme » étant associé à l'ethnie, il faut en trouver un autre pour caractériser un projet de société inclusif. « Patriotisme » semble plus adéquat, faute de trouver mieux. Il doit signifier que, dans une nation, chacun se soucie du bien-être de l'autre. Comment arriver à ce que le patriotisme soit la fierté du projet commun de société ?

- D'abord, le peuple hôte, qui a développé économiquement le territoire, la culture qu'on lui reconnaît et la langue qu'il parle, ne doit pas être sacrifié ni être menacé de disparaître. Le territoire, la culture et la langue sont les paramètres qui encadrent tout projet commun.
- Ensuite, la démocratie pluraliste doit se définir par sa culture civique et ses valeurs constituantes, et peut-être même constitutionnelles. Une charte des libertés comprenant les droits et devoirs du citoyen rassure ceux qui hésiteraient à adopter le patriotisme civique pluraliste pour remplacer le nationalisme ethnique. Une constitution qui reflète les aspirations et idéaux citoyens doit semer un enthousiasme qui attire les meilleurs talents du monde.
- Enfin, la société entière doit se tourner vers le futur plutôt que le passé. Un projet de société nouveau signifie que

l'on s'attelle à développer ensemble, en incluant tous les citoyens dont plusieurs ont des cultures différentes, des vedettes différentes, des mets différents et une langue différente. Cela n'interdit aucunement une langue commune. Dans le cadre d'un projet social, on doit faire suffisamment de place à tout ce qu'il y a de bien provenant des diverses parties du monde. C'est le village planétaire dont parlait Marshall McLuhan : cet endroit que j'appelle Nunaliq.

L'idée d'un patriotisme civique définit la nation au moyen de ses idéaux, au lieu des bas instincts de la race pure. Elle donne aux citoyens un moyen d'être fiers de leur pays, sans les sous-entendus de bigoterie et de chauvinisme.

Je fais maintenant un pas en arrière (bref ...enfin) avant de poursuivre sur l'aspect pluraliste du seul régime politique qui m'apparaît juste et légitime. J'emprunte aux Assises de Nunaliq ma définition de la démocratie (je n'ai le crédit que de l'assemblage, car les principes proviennent de grands penseurs). Le gouvernement du peuple par le peuple, dans sa forme démocratique, vise le bonheur de tous et par tous. En ce sens, il doit :

1. Offrir à tous, égaux en société, la possibilité d'être gouvernés et de gouverner à leur tour. Tous doivent jouir de **la liberté** de lancer des initiatives personnelles, sans que l'État y fasse indûment obstacle. Le commerce y est donc le plus libre possible. En outre, afin que le sentiment de liberté individuelle et collective demeure présent à l'esprit de tous, toute

décision de l'État doit donner lieu à une description exprimant en quoi la liberté des uns peut se trouver atteinte et en quoi la liberté des autres se retrouve ainsi accrue. La somme doit obligatoirement se solder par une plus grande liberté démocratique et collective, ou tout au moins, un meilleur équilibre entre les obligations des uns et des autres.

2. Entretenir une **harmonie sereine entre l'unité et la diversité**. Autrement, la démocratie devient la dictature du nombre. Le respect des droits de la personne est ici fondamental. Le mot clé : « tolérance ».
3. Construire et soutenir des institutions démocratiques qui sont dignes de la confiance du peuple, afin de pouvoir surveiller ou, au moyen d'**élections**, évincer les dirigeants, sans avoir recours à la révolution. Le droit universel de vote (dont tous les partis politiques font la promotion), conforme à la durée prescrite des mandats, est soutenu par l'application du droit (procédés clairs et justes où tous sont égaux). L'issue de l'élection par suffrage universel et vote secret est la formation d'un gouvernement. Ces élections sont préparées et surveillées par une autorité indépendante et se déroulent sans fraudes ni intimidation.
4. Être régi par la **règle de droit** (sa conséquence étant la justice), appliquée par un système unique, selon les prémisses les plus amplement reconnues dans le monde.

5. Faire la promotion de l'**échange des idées et du débat** avec largeur d'esprit et réceptivité du point de vue de l'autre. En plus du pouvoir de diffusion et d'édition, les moyens interactifs de communication doivent jouer un rôle de forums d'échanges respectueux. La participation à la *chose publique* est récompensée par la prise en compte de l'expression consentie. Le curriculum scolaire rend apte au débat constructif, à une meilleure maîtrise de ses émotions, et rend habile à déceler les idéologies et les campagnes destructrices de progrès social, de démocratie et de civilisation.

Outre ces cinq caractères essentiels à la démocratie libérale, une démocratie adaptée au XXI^e siècle doit en plus :

1. Reconnaître, dans sa constitution, les **conventions universelles** des droits convenus internationalement. Il se présentera des situations dans lesquelles des individus ou des minorités obtiendront une liberté qui semble empiéter sur la liberté de la majorité. Le démocrate admettra que les minorités ont occasionnellement besoin d'une protection qui surpasse celle dont la majorité jouit normalement. L'État doit ainsi jouer un rôle d'éducateur, afin que la majorité comprenne bien la nécessité de l'équilibre entre l'unité et la diversité.
2. Offrir un accès, égal pour tous, aux services publics, sans discrimination en rapport avec la couleur de la

peau, le genre, la langue, la religion, l'origine nationale ou sociale, l'orientation sexuelle, la fortune, la naissance ou autre statut, ainsi qu'en ce qui a trait aux opinions politiques. Cette **interdiction de discrimination doit s'étendre au secteur privé.**

3. Prodiguer une éducation basée sur la science et la connaissance universelle. Fait partie du cursus, un programme d'**éducation civique** où le patriotisme signifie que, dans une nation, chacun se soucie du bien-être de l'autre.
4. Ajouter statutairement deux autres pouvoirs à ceux du législateur, de l'exécutif et du judiciaire.
 - a. Celui de la presse, à la fois fenêtre sur le monde et miroir de sa société. **La liberté d'opinion et d'expression**, également applicable à tous, comprend celle d'échanger et de recevoir idées et informations en provenance de tous les médias, qu'ils se situent sur le territoire de la nation ou ailleurs, ce qui permet la liberté de pensée, de conscience et de religion. Tout en conservant son indépendance, la presse, ou média d'information, doit avoir le financement requis pour cueillir, rapporter et disséminer l'information, les nouvelles et les opinions, étant assujettie seulement aux restrictions nécessaires dans une société respectueuse des droits de chacun, conformément à la loi;
 - b. Le second nouveau pouvoir peut surprendre ; c'est celui des **forces de l'ordre** intérieures et de

l'armée. Ces forces doivent pouvoir opérer sans partisanerie et à distance de l'appareil politique. Administrativement, la force intérieure est liée à la branche judiciaire, et la force militaire, liée à l'administration exécutive. Ces deux secteurs doivent avoir une liaison permanente directement et via le ministère des sciences et technologie. À l'époque où la société peut être attaquée et son régime politique renversé par une cyberguerre, le renseignement, la cybersécurité et la haute technologie doivent se donner la main. Le contrôle et la surveillance de ces forces sont détenus par des civils.

5. Comprendre des **institutions**, le gouvernement inclus, qui soient pragmatiques, efficaces, transparentes, participatives et pleinement **imputables** envers les citoyens, et y intégrer un secteur de lutte à la corruption. Les **mécanismes de contrepoids** (checks & balances) entre les différentes branches du pouvoir et les principales institutions forment le socle de la gouvernance. Toute situation de non-conformité ou de refus d'application de la constitution déclenche automatiquement une enquête en vue de rétablir le respect du pacte social.

Pour la plupart, ces principes et pratiques de la démocratie pluraliste, sont extraits de la Déclaration de Varsovie, énoncée par Community of Democracies, le 27 juin 2000 (<https://community-democracies.org/>).

Voilà pour l'objet qu'est la démocratie du XXI^e siècle.
Maintenant, comment y arriver ?

1. En premier lieu, il faut **rassembler** toutes les forces vives de la nation. Pour que ceux qui étaient là avant nous, ceux qui ont été persécutés et les nouveaux arrivants adhèrent volontairement au projet d'une démocratie nouvelle, il faut **reconnaître les injustices** et les erreurs historiques que le peuple hôte aurait fait subir, et demander pardon. Dans certains cas, il faudra mettre en place un système de rétribution commensurable à la faute.
2. Personne ne veut le désordre, encore moins dans les mouvements migratoires. Personne n'accepte que son **identité et sa culture** soient menacées par des hordes de migrants traversant des frontières poreuses. Si l'on veut arriver à créer et maintenir un régime politique qui convient, il faut contrôler les flux migratoires avec des frontières étanches. À l'évidence, personne ne peut reculer l'horloge, alors regardons droit devant et mettons en place un projet de société inclusif et envoûtant, en faisant confiance à notre identité. Pour développer un patriotisme inclusif, nous devons soigner particulièrement son aspect culturel. Lorsque les gens disent qu'ils aiment leur pays, il s'agit généralement de sensations au quotidien : le paysage rural ou urbain, les mets, la musique populaire, l'équipe sportive locale, l'atmosphère paisible, l'architecture, les foires nationales et même les congés fériés (non religieux de préférence).

3. On ne peut s'attendre à ce qu'un nouveau venu s'intègre instantanément à notre culture, si on ne lui donne pas **la chance de contribuer à sa façon**. Une démocratie pluraliste ne vise pas l'homogénéisation de la société, mais plutôt une diversité confortable reposant sur des principes adoptés par tous. Il n'y a pas de souci à ce que notre culture s'enrichisse d'influences culturelles venant d'ailleurs.
4. Ensuite, la démocratie pluraliste doit se définir par sa culture civique et ses valeurs constitutives, et peut-être même constitutionnelles. Une charte des libertés comprenant les droits et devoirs du citoyen rassure ceux qui hésiteraient à adopter le patriotisme civique pluraliste pour remplacer le nationalisme ethnique. Le passage à une telle démocratie pragmatique nous enjoint à dégroupier en tout cas selon l'origine ethnique. Parmi les mesures à prendre sans tarder : créons des forums (occasions ou milieux) de contacts et de discussions entre les groupes (ethnies, religions) et tentons d'établir les arrivants hors les ghettos réels ou potentiels. Des occasions de coopération doivent être promues. L'idée d'un patriotisme civique **définit la nation au moyen de ses idéaux partagés**.
5. Enfin, la société entière doit se tourner vers **le futur** plutôt que le passé. Un projet de société nouveau signifie que l'on s'attelle à développer ensemble, en incluant tous les citoyens dont plusieurs ont des cultures différentes, des vedettes différentes, des mets différents et une langue maternelle différente. Dans le

cadre d'un projet social, on doit faire suffisamment de place à tout ce qu'il y a de bien provenant des diverses parties du monde. Les **initiatives fondées sur la coopération** entre citoyens doivent être célébrées. La concurrence appartient au privé. La force coopérative doit être vénérée, tout comme l'empathie citoyenne. Il faut en venir à opérer en douceur un transfert d'identité du passé au futur, avec un présent agréable.

Inspiré de l'œuvre magnifique de Yascha Mounk, intitulé : *"The Great Experiment: Why Diverse Democracies Fall Apart and How They Can Endure »*

À PROPOS DE L'AUTEUR



Diplômé de l'Université Concordia en Études des médias et Sciences politiques, Édouard G. Trépanier a fait carrière en réalisation télévision, ainsi qu'en jalonnement réglementaire des médias de radiodiffusion au Canada. « Les Assises de Nunaliq » est son premier livre.